



CONSEIL DE L'EUROPE

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

QUINZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

Paysages durables et économie

De l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage

Urgup, Nevşehir, Turquie
1-2 octobre 2014

Synthèse de la table ronde

présenté par Jacques Deval *en séance*

Principalement,

énoncé d'un nouveau paradigme du paysage par **Anna Steiner** avançant le caractère holistique du paysage (*cad relevant d'une épistémologie selon laquelle face à l'expérience chaque énoncé scientifique est tributaire du domaine tout entier dans lequel il apparaît ndlr*). Mais le changement de paradigme concerne aussi le passage au paysage urbain suite à l'exode rural avec la nécessité de créer la nature en ville, et d'une manière générale la préservation des paysages sous la pression de l'urbanisation, de la mondialisation.

Hanna Jedras développe deux références potentielles pour cette nature en ville s'inspirant de deux courants : *le mouvement moderne (le Corbusier, le Bauhaus ou l'exemple de Brasilia avec l'oeuvre de Carlos Costa) ; le système de parcs métropolitain théorisé et développé par Jean-Claude Nicolas Forestier (Séville, Buenos Aires, La Havane...)* avec les oxymores du parc urbain, du jardin de ville. Concluant sur la question : l'avenir du paysage sera-t-il la ville durable, la ville intelligente ?

Juan Manuel Palerm évoque le paysage urbain autour de la notion de durable_vivable avec l'idée que le paysage urbain n'est pas la ville, car tout est urbain. L'espace rural et le paysage urbain sont aujourd'hui en totale continuité en particulier en économie des territoires. Il présente l'exemple de Séville avec son système de parcs _ avenues et boulevards _ plantés d'orangers structurant l'ensemble de la ville visuellement avec ce parfum qui donne l'identité Sévillane. Dommage que les oranges, récoltées chaque année ne trouvent pas

preneur pour une bonne marmelade, alors ce serait vraiment la ville à la campagne en économie productive.

Jacques Deval présente une projection autour de l'ampleur des projets d'aménagement en Île-de-France qui engage une transformation déjà visible des territoires aujourd'hui. La démarche « Paysage » est fondée sur les savoir et savoir-faire de près d'un siècle de préservation et de conservation des plus beaux territoires du monde. Les expérimentations présentées en cette projection montre le travail de projet, et ses références, afin de construire les conditions de cette création d'un paysage contemporain. Créations qui révèlent le territoire de la Métropole Paris_Île-de-France comme personne ne l'a vu auparavant :

Un cadre préfigurant les grands projets sous l'égide de l'État : le projet du Grand Paris Express, du Canal Seine-Nord-Europe et celui de l'Axe Seine_Port Paris_Le Havre. En ce travail de projet, la spécificité sinon l'identité de la formation des paysagistes _ comme de celle des architectes et des artistes _ est l'approche sensible de l'espace essence même des perceptions et représentations souhaitées par la *Convention européenne du paysage*.

Ainsi, la collecte [*Perception_Interprétation_Représentation*] à la fois auprès des populations et auprès des spécialistes de l'approche sensible de l'espace [architectes, paysagistes et artistes] offre une vision singulière qui prend racine sur le territoire interrogé, sème un trouble dont les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage seront les premiers bénéficiaires, et ainsi *vivre de paysage* avec les habitants et les acteurs du territoire.

Source : *Paysages en projet, l'exemple de la Métropole Paris_Île-de-France*, Jacques Deval, Architecte

Communication à Urgup Turquie, 15ème réunion Conseil de l'Europe 1&2 octobre 2014